

Extrait du règlement des études de Polytech Grenoble
ANNÉE SCOLAIRE : 2018-2019
Diplôme : Préparation intégrée aux écoles d'ingénieur - 1ère année : PEIPA1
KAIPEA1/107 (VDI) - KAI1AL/170 (VET)
PEIP PARCOURS LICENCE (PEIP A)

Intitulé	Coefficient	Volume horaire
SEMESTRE 1		
Projet tutoré : présentation		2
Gestion de projet	0,1	10
Initiation communication orale et écrite	0,1	12
Tutorat		20 min
TOTAL SEMESTRE 1	0,2	24,3
SEMESTRE 2		
Présentation des méthodes d'enseignement d'anglais	0,3	20
TP découvertes	0,1	6
Histoire des sciences de l'ingénieur	0,1	14
Bureautique avancée / Raisonnement structuré	0,2	14
Projet collectif	0,1	26
TOTAL SEMESTRE 2	0,8	80
TOTAL ANNÉE	1	104,3

ANNÉE SCOLAIRE : 2018-2019
Diplôme : Préparation intégrée aux écoles d'ingénieur - 2ème année : PEIPA2
KAIPEA1/107 (VDI) - KAI2AL/180 (VET)
PEIP PARCOURS LICENCE (PEIP A)

Intitulé	Coefficient	Volume horaire
SEMESTRE 3		
Présentation des spécialités		4
Physical computing / MGP		40
TOTAL SEMESTRE 3	0	44
SEMESTRE 4		
Anglais pour l'ingénieur	0,4	40
Physical computing / MGP	0,3	40
Rapport de stage	0,1	
Initiation à la gestion des entreprises	0,2	20
TOTAL SEMESTRE 4	1	100
TOTAL ANNÉE	1	144

Je soussigné
 Grenoble,
 consultable et téléchargeable sur le site internet de l'Ecole

déclare avoir pris connaissance du règlement des études de Polytech

A Saint-Martin-d'Hères le,

(Signature)